



CDB

UNEP



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/10/7
6 septembre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Dixième réunion

Nagoya (Japon), 18-29 octobre 2010

Points 2.3 et 7 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DE LA CONVENTION ET LE BUDGET DES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE LA CONVENTION

Note du Secrétaire exécutif

INTRODUCTION

1. À sa neuvième réunion, la Conférence des Parties a, dans le paragraphe 22 de sa décision IX/34, prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa dixième réunion sur les recettes et l'exécution du budget ainsi que sur les ajustements apportés au budget de la Convention pour l'exercice biennal 2009-2010.

2. Le présent document, qui a été établi par le Secrétaire exécutif en réponse à cette demande, met en relief les résultats financiers et administratifs du Secrétariat depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties. Il doit être lu de concert avec les notes du Secrétaire exécutif sur le budget proposé pour le programme de travail de l'exercice biennal 2011-2012 (UNEP/CBD/COP/10/25 et Add.1). Il sied de noter qu'il a été publié le 1^{er} octobre en raison de questions liées aux arrangements administratifs entre le Secrétariat de la Convention et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

3. Le document est divisé en quatre sections comme suit :

a) La section I fait rapport sur les recettes et l'exécution du budget en 2008 et sur l'exercice biennal 2009-2010 pour les quatre fonds d'affectation spéciale, à savoir le Fonds général d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique (**Fonds d'affectation spéciale BY**), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour les activités approuvées additionnelles de la Convention sur la diversité biologique (**Fonds d'affectation spéciale BE**), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (**Fonds d'affectation spéciale BZ**) et le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention (**Fonds d'affectation spéciale VB**). Les chiffres relatifs aux dépenses pour

* UNEP/CBD/COP/10/1

/...

l'exercice biennal 2009-2010 qui sont donnés ici se réfèrent uniquement aux dix-huit premiers mois de l'exercice biennal 2009-2010 et devraient changer d'ici à la fin de l'année 2010 pour tenir compte des dépenses réelles. Cette section contient également un rapport sur les engagements pris pour l'année 2010 à l'égard du Fonds d'affectation spéciale BY;

b) La Section II traite de questions relatives au personnel. Elle fait rapport sur les progrès accomplis pour ce qui est de classer, d'annoncer et de pourvoir les postes du Secrétariat;

c) La Section III traite des arrangements administratifs, y compris ceux conclus entre le Secrétariat de la Convention et le PNUE, l'accord passé avec le gouvernement du Canada concernant le siège du Secrétariat, et les programmes de stages, de jeunes cadres et de cadres supérieurs du Secrétariat;

d) La Section IV porte sur les efforts déployés pour accroître l'efficacité et la performance du Secrétariat.

4. Pour réduire au minimum les dépenses d'établissement de rapports, les textes suivants sont publiés sous la forme d'un document d'information (UNEP/CBD/COP/10/INF/10) :

- a) État des contributions aux Fonds d'affectation spéciale BY, BE, BZ et VB au 31 décembre 2009 (annexes I-IV);
- b) État des Fonds d'affectation spéciale BE, BZ et VB au 31 décembre 2009 (annexes V-VII);
- c) États financiers pour l'année 2009 (annexe VIII);
- d) Barèmes actuels des contributions pour 2009-2010 (annexe IX).

I. PERFORMANCE DES RECETTES ET DU BUDGET 2008-2010

A. *Fonds général d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique (budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BY)*

1. Recettes et exécution du budget en 2008

a) Budget pour 2008

5. Dans sa décision VIII/31, la Conférence des Parties a approuvé pour l'année 2008 un budget-programme de base d'un montant de \$11 390,600 pour le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) dont \$8 521 900 devaient être payés par les Parties en conformité avec le barème figurant à l'annexe de la décision VIII/31, \$868 700 financés sur la contribution du pays hôte et \$2 000 000 sur l'excédent cumulatif et les économies (solde de report) d'années antérieures (1995-2006) comme suit :

Source de financement	2008
Parties à la CDB	\$8 521 900
Excédent/économies du pays hôte	\$ 868 700
	\$2 000 000
Total	\$11 390 600

b) Contributions pour 2008

6. Au 31 décembre 2008, les contributions reçues pour 2008 au Fonds d'affectation spéciale BY s'élevaient à \$9 080 144 répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2008 reçus en 2007	\$1 484 391
Contributions pour 2008 reçues en 2008	\$6 727 053
Contribution du gouvernement hôte	\$ 868 700
<i>Total</i>	\$9 080 144

7. En conséquence, les contributions obligatoires payées au 31 décembre 2008 pour l'année 2008 s'élevaient à \$8 211 444 (soit 96% du montant total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties à sa huitième réunion) répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2008 reçus en 2007	-	\$1 484 391
Contributions pour 2008 reçues en 2008	-	\$6 727 053
<i>Total</i>		\$8 211 444

Pourcentage des contributions obligatoires payées au 31 décembre 2008 - 96%

8. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 141 Parties (ou 74,2 % du nombre total des Parties à la Convention).

9. Il sied également de noter que, au 31 décembre 2008, les arriérés de paiements reçus en 2008 pour 2007 et les années antérieures s'élevaient à US\$ 267,601.

c) Dépenses en 2008

10. Un montant total de \$11 491 837 a été dépensé en 2008 par le Fonds d'affectation spéciale BY. Cela représente 101 % des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 2008 (\$11 390 600) (voir les tableaux 1 et 2 ci-dessous). En conformité avec la décision VIII/31, un montant total de \$2 868 700 du budget approuvé par la Conférence des Parties pour 2008 a été financé sur la contribution du pays hôte ainsi que sur les économies et l'excédent. Le solde (\$8 521 900) a été financé sur des contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale BY.

11. Outre les dépenses qui apparaissent au tableau 1, un montant total de \$379,188 a été enregistré sous la forme de gains ou de pertes de change en 2008 du fait de la baisse de la valeur du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport au dollar canadien et d'autres monnaies.

Tableau 1. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2008 par programme

Programme	Budget approuvé (en dollars des États-Unis)	Dépenses	Pourcentage du budget approuvé
Cabinet du Secrétaire exécutif	645 200	751 257	116
Questions scientifiques, techniques et technologiques	2 497 000	2 527 299	101
Questions sociales, économiques et juridiques	1 288 000	1 391 219	108
Vulgarisation et principaux groupes	1 283 700	1 168 495	91
Application et soutien technique	1 393 600	1 420 616	102

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Gestion des ressources et services de conférence	2 972 700	2 854 777	96
Ajustements des années antérieures		55 925	
Dépenses à l'appui des programmes	1 310 400	1 322 249	101
Total	11 390 600	11 491 837	101

Tableau 2. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2008 par objet de dépense

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire/les heures supplémentaires, la formation et l'assurance)	6 463 000	6 971 021	108
Consultants/sous-traitants	100 000	56 228	56
Voyages en mission	410 000	250 780	61
Services de conférence	1 775 000	1 520 279	86
Réunions	150 000	124 241	83
Dépenses d'établissement de rapports	136 800	61 900	45
Dépenses générales de fonctionnement	1 045 400	1 129 214	108
Ajustements d'années antérieures		55 925	
Dépenses d'appui des programmes	1 310 400	1 322 249	101
Total	11 390 600	11 491 837	101

12. Durant l'exercice biennal 2007-2008, la valeur du dollar des États-Unis n'a cessé de diminuer par rapport à celle du dollar canadien à tel point que, en octobre 2007, pour la première fois en plus de trois décennies, ce dernier a atteint la parité avec le premier après des chiffres record entre novembre 2007 et mars 2008 lorsque sa valeur était supérieure à celle du dollar des États-Unis. Le taux a fluctué au cours des mois qui ont suivi en 2008 pour s'établir juste au-dessus et juste en deçà de la parité comme le montre le tableau 3 ci-dessous. Un document d'information sur les fluctuations des monnaies et leur impact sur la Convention sur la diversité biologique a été établi qui porte la cote UNEP/CBD/COP/10/INF/16.

Tableau 3 : Taux de change pratiqués en 2008 par l'ONU pour le dollar canadien

<i>Mois</i>	<i>Dollar des États- Unis</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar des États- Unis</i>
Janvier	0,981	Juillet	1,011
Février	0,993	Août	1,026
Mars	0,978	Septembre	1,067

Avril	1,019	Octobre	1,034
Mai	1,013	Novembre	1,213
Juin	0,983	Décembre	1,237

13. Cette hausse de la valeur du dollar canadien a eu un impact négatif sur le budget du Secrétariat en 2008, notamment pour ce qui est des traitements et salaires et des ajustements de poste y relatifs ainsi que des grandes dépenses récurrentes comme la location et l'entretien des locaux. Le traduisent des dépenses plus élevées que prévu pour les traitements et salaires du personnel et les dépenses générales de fonctionnement ainsi que les dépenses plus élevées que prévu de différentes Divisions. En outre, les fluctuations de change en 2008 ont provoqué des pertes d'un montant total de \$379 188.

14. Les dépenses effectuées pour les consultants, les voyages en mission et l'établissement de rapport ont été inférieures aux dépenses budgétisées et ce, parce que le Secrétariat a sollicité et reçu des contributions volontaires pour ces dépenses. Les ajustements d'années antérieures reflètent les dépenses liées à la partie des frais d'assurance maladie du personnel du Secrétariat que couvre l'Organisation ainsi que les dépenses de voyage de 2008 qui n'ont été imputées qu'en 2009.

15. À sa neuvième réunion, la Conférence des Parties a reconnu que les fluctuations de change auraient un impact négatif sur le budget et, dans le paragraphe 2 de sa décision IX/34, elle a approuvé l'utilisation à hauteur de \$800 000 de la réserve du fonds de roulement pour financer les déficits du budget 2007-2008 de la Convention. À la fin de 2008, le déficit réel s'élevait à \$697 691, montant qui a été transféré de la réserve du fonds de roulement en application du paragraphe 2 de la décision IX/34. Au 31 décembre 2008, le solde de cette réserve s'établissait à \$419 681.

2. *Recettes et exécution du budget en 2009*

a) Budget pour 2009

16. Dans sa décision IX/34, la Conférence des Parties a approuvé pour l'année 2009 un budget-programme de base d'un montant de \$11 391 900 pour le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique dont \$10 505 800 devaient être payés par les Parties en conformité avec le barème figurant à l'annexe de cette décision et \$886 100 financés sur la contribution du pays hôte comme suit :

Source de financement	2009
Parties à la CDB	\$10 505 800
Pays hôte	\$ 886 100
Total	\$11 391 900

b) Contributions pour 2009

17. Au 31 décembre 2009, les contributions reçues pour 2009 au Fonds d'affectation spéciale BY s'élevaient à \$10 384 556, montant réparti comme suit :

Paiements anticipés pour 2009 reçus en 2008	\$ 1 933 307
Contributions pour 2009 reçues en 2009	\$ 7 565 143
Contribution du gouvernement hôte	\$ 886 106
Total	\$10 384 556

18. Les contributions obligatoires payées au 31 décembre 2009 pour l'année 2009 s'élevaient à \$9 498 450 (soit 90% du montant total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion) répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2009 reçus en 2008	-	\$1 933 307
Contributions pour 2009 reçues en 2009	-	\$7 565 143
Total	-	\$9 498 450

Pourcentage des contributions obligatoires de 2009 payées au 31 décembre 2009 - 90%

19. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 125 Parties (ou 65% du nombre total des Parties à la Convention).

20. Il sied également de noter que, au 31 décembre 2009, les arriérés de paiements reçus en 2009 pour 2008 et les années antérieures s'élevaient à US\$159 983.

21. Le tableau 3 ci-dessous montre les paiements cumulatifs au Fonds d'affectation spéciale BY par mois en 2008, 2009 et 2010. A la fin du premier trimestre de 2008, le total des paiements reçus pour 2008 s'élevait à 51% seulement du montant approuvé et ce, alors que les contributions auraient dû être payées en janvier. À cause du retard mis par les Parties à s'acquitter en temps opportun de leurs contributions et pour permettre au Secrétariat d'exécuter le programme de travail 2009 et de renouveler les contrats du personnel, le Secrétaire exécutif a tiré sur les économies et l'excédent disponibles du Fonds d'affectation spéciale BY (des paiements tardifs effectués pour 2008 et les années antérieures), sans quoi il aurait été impossible pour le Secrétariat d'exercer ses fonctions.

22. De même, à la fin du premier trimestre de 2009, un montant de \$4 971 276 seulement avait été reçu au titre des paiements pour l'année (soit 47% des contributions annoncées pour 2009). Cela a un fois encore contraint le Secrétaire exécutif à tirer sur la réserve du fonds de roulement pour veiller à ce que, en dépit du paiement tardif des contributions, il puisse continuer de fonctionner.

23. Il sied néanmoins de noter que les paiements au Fonds d'affectation spéciale BY sur l'année tout entière continuent d'être considérables puisque les taux de recouvrement des contributions obligatoires (BY) ont été de 96 % et 90 % en 2008 et 2009 respectivement.

Tableau 5 : Contributions cumulatives au Fonds d'affectation spéciale BY par mois pour 2008, 2009 et 2010*

Mois	Contributions reçues pour 2008	% of 2008 Contributions	Contributions reçues pour 2009	% des contributions 2009	Contributions reçues pour 2010*	% des contributions 2010
Janvier	\$1 577 733	19	\$2 868 199	27	\$3 683 789	32
Février	\$3 178 715	37	\$4 239 233	40	\$5 080 821	44
Mars	\$4 351 287	51	\$4 971 276	47	\$5 405 616	47
Avril	\$5 134 961	60	\$5 142 309	49	\$5 897 506	52
Mai	\$5 244 145	62	\$7 115 306	68	\$8 007 342	70
Juin	\$7 052 500	83	\$7 138 366	68	\$8 554 379	75
Juillet	\$7 710 039	90	\$7 814 849	74	\$8 661 903	76
Août	\$7 782 838	91	\$8 282 110	79		
Septembre	\$7 809 113	92	\$8 302 192	79		
Octobre	\$7 819 626	92	\$9 335 821	89		

Novembre	\$8 005 086	94	\$9 344 570	89
Décembre	\$8 211 444	96	\$9 498 450	90

* au 1^{er} juillet 2010

c) Solde de report (économies et excédent)

24. Les crédits non dépensés à la fin de l'exercice biennal (par suite de la baisse du coût des activités, des postes restés vacants, d'activités financées sur d'autres sources, etc.) sont appelés des “économies”. Les contributions reçues pendant une année donnée pour des annonces de contributions d'années antérieures sont appelées “excédent”. Les économies et les excédents sont appelés le “solde de report” car ils sont reportés au nouvel exercice biennal. Il n'y avait à la neuvième Conférence des Parties aucun solde de report disponible pour que les Parties puissent réduire les contributions obligatoires pour l'exercice biennal 2009-2010, toutes les économies et tous les excédents étant utilisés pour faire baisser les contributions obligatoires relatives à l'exercice biennal précédent.

d) Dépenses en 2009

25. Les engagements directs en 2009 (y compris les dépenses à l'appui des programmes) totalisaient au 31 décembre 2009 \$9 420 422, soit l'équivalent d'environ 89 % (moins la réserve du fonds de roulement) du montant total approuvé par la Conférence des Parties pour les activités du Fonds d'affectation spéciale BY en 2009 (décision IX/34).

26. Le fait que les dépenses effectuées en 2009 aient été inférieures aux dépenses prévues peut être attribué à plusieurs facteurs mais il traduit essentiellement une baisse de la valeur du dollar canadien en 2009. Étant donné les fluctuations de change imprévues durant la période 2007-2008 et pour éviter les déficits accusés lors de l'exercice biennal précédent à cause des fluctuations monétaires, le budget 2009-2010 a été établi sur la base d'un taux de change de 1 pour 1 avec le dollar des États-Unis d'Amérique. La baisse de la valeur du dollar canadien qui a eu lieu en 2009 (tableau 6 ci-dessous) a contribué à la une diminution des dépenses, en particulier celles liées aux traitements et salaires du personnel et aux dépenses générales de fonctionnement.

Tableau 6 : TAUX DE CHANGE PRATIQUÉS EN 2009 PAR L'ONU POUR SES OPÉRATIONS EN DOLLAR CANADIEN

<i>Mois</i>	<i>Dollar des États-Unis</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar des États-Unis</i>
Janvier	1,219	Juillet	1,153
Février	1,216	Août	1,081
Mars	1,242	Septembre	1,080
Avril	1,252	Octobre	1,088
Mai	1,204	Novembre	1,073
Juin	1,165	Décembre	1,050

i) *Dépenses par programme*

27. Le tableau 7 ci-dessous traduit le pourcentage des dépenses en 2009 par programme mais aussi celui des dépenses par rapport aux recettes allouées pour 2009 et aux recettes effectives reçues en 2009. Ces dernières tiennent compte des fonds versés au Fonds d'affectation spéciale, non seulement pour ce qui est des contributions obligatoires de 2009 mais aussi des fonds versés en 2009 pour des annonces de contributions d'années antérieures et futures.

Tableau 7. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2009 par programme

Programme	Budget approuvé (\$US)	Engagements/ dépenses	Pourcentage :		
			Budget approuvé par la CdP	Contributions réelles reçues pour 2009	Recettes reçues en 2009*
Cabinet du Secrétaire exécutif	782 600	694 299	89		
Questions scientifiques, techniques et technologiques	1 795 900	1 847 419	103		
Questions sociales, économiques et juridiques	2 123 700	1 908 295	90		
Vulgarisation et principaux groupes	1 342 700	1 030 371	77		
Mise en oeuvre et soutien technique	1 079 800	1 068 286	99		
Gestion des ressources et services de conférence	2 223 400	1 794 430	81		
Dépenses à l'appui des programmes	1 215 300	1 077 322	89		
Total	10 563 400	9 420 422	89	91	88

* Comprend des fonds en 2009 pour des années antérieures et futures.

Cabinet du Secrétaire exécutif

28. Au total, 89% des fonds alloués par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion pour le cabinet du Secrétaire exécutif avaient été dépenses en 2009 au 31 décembre de cette année. Comme indiqué ci-dessus, les dépenses inférieures aux dépenses prévues sont le résultat d'économies attribuables à la hausse de la valeur du dollar des États-Unis d'Amérique en particulier durant la première moitié de 2009 ainsi que des économies réalisées sur le poste d'assistant spécial du Secrétaire exécutif qui a été financé en 2009-2010 par le PNUE.

Questions scientifiques, techniques et technologiques

29. Comme il se dégage du tableau 7 ci-dessus, un total de 103% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour le programme des questions scientifiques, techniques et technologiques en 2009 avait été dépensé au 31 décembre 2009. Si les dépenses allouées à ce programme ont été plus élevées que prévu, c'est parce que les coûts salariaux du personnel de ce programme se trouvaient dans la tranche supérieure du barème des salaires. Ces coûts sont par conséquent plus élevés que les coûts moyens inscrits au budget.

Affaires sociales, économiques et juridiques

30. Un total de \$1 905 295 (90%) des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour le programme des affaires sociales, économiques et juridiques en 2009 avait été dépensé au 31 décembre 2009. Tous les postes relevant de ce programme ont été pourvus pendant l'année. Des économies ont été réalisées sur les dépenses de personnel et les consultances.

Vulgarisation et principaux groupes

31. Un montant total de \$1 030 371 (77%) du budget approuvé pour le programme de vulgarisation et des principaux groupes en 2009 avait été dépensé au 31 décembre 2009. Des économies ont été réalisées car la production du manuel de la CDB a été reportée à plus tard et aucun des consultants inscrits au budget de base n'a été utilisé pour ce programme en 2009. En outre, un poste d'administrateur, celui de fonctionnaire chargé de la documentation est demeuré vacant en 2009.

Mise en oeuvre et soutien technique

32. Un montant total de 99% du budget approuvé pour le programme d'application et d' soutien technique en 2009 avait été dépensé au 31 décembre 2009. Tous les postes relevant de ce programme ont été pourvus pendant l'année.

Gestion des ressources et services de conférence

33. Un total de \$1 794 430 (81%) du budget approuvé pour le programme de gestion des ressources et des services de conférence en 2009 avait été dépensé au 31 décembre 2009. Tous les postes relevant de ce programme ont été pourvus pendant l'année mais des économies ont été réalisées grâce au transfert du coût de trois postes d'agents des services généraux (2 assistants de voyage et 1 chauffeur/messager/commis) du budget de base à des postes du PNUE au titre des dépenses d'appui aux programmes.

Frais partagés

34. Conformément au paragraphe 26 de la décision IX/34, la Conférence des Parties est convenue de partager les dépenses des services de secrétariat entre celles qui sont communes à la Convention sur la diversité biologique et au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques sur la base d'un ratio 85/15. Toutefois, le Secrétariat a constaté au moyen de son système de suivi que quatre membres du personnel (3 cadres et 1 agent des services généraux) qui relevait précédemment du budget partagé travaillaient en fait à 100% pour la Convention, raison pour laquelle le Secrétaire exécutif les a enlevés de la rubrique des frais partagés pour les inscrire pleinement au budget de la Convention. De plus, un poste P-4, celui de secrétaire des organes directeurs, qui était une ressource partagée, a été aboli et remplacé par le poste de chef du personnel (P-4) qui est financé dans son intégralité sur le budget de la Convention. Enfin, un poste P-3 consacré à l'évaluation des risques et à la gestion des risques a été considéré comme relevant à 100% du Protocole de Cartagena et il a donc été supprimé des frais partagés et inscrit au budget du Protocole.

*ii) Dépenses par objet de dépense***Tableau 8. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2009 par objet de dépense au 31 décembre 2009**

Objet de dépense	Budget approuvé (en dollars des États-Unis)	Engagements/dépenses	Pourcentage :		
			Budget approuvé par la CdP	Contributions réelles reçues pour 2009	Recettes reçues en 2009*
Dépenses de personnel	6 477 000	5 919 291	91		
Consultants/sous-traitants	125 000	17 213	14		
Voyages en mission	410 000	254 541	62		
Réunions du bureau	90 000	126 721	141		
Réunions	690 000	788 370	114		
Matériels de sensibilisation du public	150 000	140 375	94		
Dépenses générales de fonctionnement	1 406 100	1 096 589	78		
Ajustement de l'année antérieure					
Dépenses d'appui aux programmes	1 215 300	1 077 322	89		
Total	10 563 400	9 420 422	89	91	88

* Comprend des fonds en 2009 pour des années antérieures et futures.

35. Comme on peut le voir dans le tableau 8 ci-dessus, \$9 420 422 ou 89% des fonds approuvés par la Conférence des Parties ont été dépensés en 2009. Ce montant représente également 91% des contributions reçues en 2009 et 88% du montant reçu en 2009 par la Convention au titre des recouvrements pour 2009 ainsi que les arriérés d'années antérieures et les paiements anticipés d'annonces de contributions d'années à venir.

Dépenses de personnel

36. Il sied de noter que les dépenses de personnel sont budgétisées à l'aide de coûts standard estimatifs fondés sur les hypothèses que contient la note du Secrétaire exécutif sur la projet de budget-programme de la Convention sur la diversité biologique pour l'exercice biennal 2009-2010 qui a été établi pour la Conférence des Parties à sa neuvième réunion (UNEP/CBD/COP/9/27). Elles comprennent les salaires et les dépenses communes de personnel. Etant donné que ces dépenses reposent sur les dépenses standard utilisées par l'ONU, les dépenses réelles varient d'un lieu d'affectation à l'autre en fonction des fluctuations de l'ajustement de poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité pour frais d'étude et les frais de rapatriement. Bien que, comme on l'a mentionné ci-dessus, la plupart des postes au Secrétariat aient été pourvus en 2009, les dépenses de personnel ont été

inférieures à celles qui avaient été initialement inscrites au budget et ce, en raison de la hausse en 2009 de la valeur du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport au dollar canadien.

37. Au 31 décembre 2009, 30 des 31 postes d'administrateur approuvés et 24 des 26 postes d'agents des services généraux financés sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) avaient été pourvus, soit 95% des postes approuvés qui avaient été pourvus et régularisés. Comme le montre le tableau 5 ci-dessus, les dépenses de personnel se sont élevées à \$5 919 291, soit 91% du montant total budgétisé pour cette ligne. En dehors des salaires et des allocations, les dépenses couvertes par ladite ligne comprennent le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation du personnel.

38. Des informations sur la dotation en personnel au Secrétariat sont communiquées tous les trimestres au moyen du Rapport trimestriel qui est affiché sur le site Internet du Secrétariat, une ventilation détaillée étant disponible à la section II du présent document.

Consultants et sous-traitants

39. Le tableau 5 ci-dessus montre que les dépenses consacrées en 2009 aux activités de consultance et de sous-traitance ont été minimes puisqu'elles n'ont représenté que 14% du montant inscrit au budget. Cela est dû principalement au fait que le Secrétariat a réussi à mobiliser des fonds extrabudgétaires auprès de donateurs en grande partie. Les consultants et sous-traitants financés sur le budget de base ont été utilisés dans le cadre des programmes de travail suivants : accès et partage des avantages et étude des taux de change relevant de la Division de la gestion des ressources et des services de conférence.

Voyages en mission

40. Les frais de voyage en 2009 ont été inférieurs aux frais inscrits initialement au budget, la participation de fonctionnaires à de nombreuses réunions et manifestations ayant été financée par les organisateurs. Des fonctionnaires du Secrétariat représentent la Convention à plusieurs réunions et manifestations et les voyages de membres du personnel à des réunions d'autres organisations sont une des façons importantes de réaliser des synergies et d'exécuter des programmes de travail intégrés.

Réunions

41. En 2009, les dépenses pour les services de conférence ont été plus élevées que prévu initialement. Deux réunions du Bureau de la CdP (financées sur le budget de base) ont été convoquées en 2009, la première à Paris (France) de concert avec la convocation de la septième réunion du groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages et la seconde à Montréal de concert avec la huitième réunion du groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages et la sixième réunion du groupe de travail sur l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention, qui ont eu lieu l'une après l'autre. Des frais additionnels encourus en 2009 au titre de la douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la deuxième réunion du groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention, toutes deux organisées en 2008, ont également accru les dépenses de cette ligne budgétaire.

Matériels de sensibilisation du public

42. Les dépenses en 2009 ont été conformes aux dépenses prévues initialement. Les fonds ont été utilisés pour produire des matériels de sensibilisation du public en vue de la mise en oeuvre du programme de communication, d'éducation et de sensibilisation du public comme le magazine *Gincana*, la série technique de la CDB, les bulletins et brochures de la CDB, les programmes de travail, l'Année à l'étude et des matériels de sensibilisation à la célébration de l'Année internationale de la biodiversité. La nouvelle édition du manuel de la Convention a été reportée à plus tard car il faudra lui apporter des modifications

substantielles pour y incorporer les décisions les plus récentes de la CdP. Les ressources financières nécessaires pour faire une telle révision n'avaient pas été inscrites au budget par Conférence des Parties.

Dépenses générales de fonctionnement

43. Les dépenses générales de fonctionnement couvrent le matériel et les fournitures de bureau, les équipements collectifs et les frais d'assurance, les frais d'impression, les frais de communication et la distribution de matériels imprimés et autres matériels. Elles ont été inférieures aux dépenses prévues à l'origine et ce, du fait de la baisse de la valeur du dollar canadien en 2009 et de la diminution qui en a résulté des dépenses payées en dollars canadiens (comme par exemple la location et l'entretien des bureaux).

3. Performance projetée des recettes et du budget en 2010

a) Budget pour 2010

44. Dans sa décision IX/34, la Conférence des Parties a approuvé pour le Secrétariat un budget-programme de base de \$12 355 100 pour l'année 2010 dont \$11 451 300 doivent être payés par les Parties conformément au barème donné dans l'annexe de la décision IX/34 et \$903 800 financés sur la contribution du pays hôte :

Source de financement	2010
Parties à la CDB	\$11 451 300
Pays hôte	\$903 800
Total	\$12 355 100

b) Contributions pour 2010

45. Au 31 décembre 2009, les contributions payées à l'avance pour 2010 au Fonds d'affectation spéciale BY s'élevaient à \$2 213 971, soit **19,3 % des contributions obligatoires pour 2010**.

46. Ce montant représente les contributions payées en tout ou en partie par 82 Parties (ou 42 % du nombre total des Parties à la Convention).

c) Engagements en 2010

47. Un montant total de \$12 146 675 a été engagé pour l'année 2010. Il représente 98 % des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 2010 (voir les tableaux 9 et 10 ci-dessous). Un montant de \$903 800 du budget approuvé par la Conférence des Parties pour 2010 est financé sur la contribution du gouvernement hôte. Le solde de \$11 451 300 sera financé sur les contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale BY. Au 30 juin 2010, des contributions obligatoires d'un montant de \$8 602 908 avaient été payées pour 2010.

Tableau 9. Engagements en 2010 du Fonds d'affectation spéciale BY par programme

Programme	Budget approuvé (en dollars des États-Unis)	Engagements	Pourcentage du budget approuvé
Cabinet du Secrétaire exécutif	859 200	748 100	87
Questions scientifiques, techniques et technologiques	2 395 400	2 398 375	100
Affaires sociales, économiques et juridiques	1 472 300	1 472 310	100

Vulgarisation et principaux groupes	1 315 300	1 315 330	100
Mis en oeuvre et soutien technique	1 608 900	1 592 900	99
Gestion des ressources et services de conférence	3 282 600	3 222 255	98
Dépenses d'appui aux programmes	1 421 400	1 397 405	98
Total	12 355 100	12 146 675	98

Tableau 10. Engagements en 2010 du Fonds d'affectation spéciale BY par objet de dépense

Objet de dépense	Budget approuvé (en dollars des États-Unis)	Engagements	Pourcentage du budget approuvé
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation)	6 665 800	6 554 670	98
Consultants/sous-traitants	125 000	125 000	100
Voyages en mission	410 000	410 000	100
Services de conférence	2 050 000	1 976 500	96
Réunions du Bureau	150 000	150 000	100
Coûts d'établissement de rapports	90 000	90 000	100
Dépenses générales de fonctionnement	1 442 900	1 443 100	100
Dépenses d'appui aux programmes	1 421 400	1 397 405	98
Total	12 355 100	12 146 675	98

48. Des engagements ont été pris en 2010 sur la base des montants approuvés par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion.

4. Réserve du fonds de roulement

49. La réserve totale du fonds de roulement approuvée par les Parties pour la période 2003-2010 s'élève à US\$ 1 248 281, montant réparti comme suit :

Exercice biennal	Dollars des États-Unis	% cumulatif du budget biennal, y compris les dépenses d'appui aux programmes
2003-2004	\$878 272	4%
2005-2006	\$183 400	5%
2007-2008	\$55 700	5%
2009-2010	\$28 600	5%
2009-2010*	\$102 309	
Total	\$1 248 281	

* solde non dépensé de la reconstitution extraordinaire de la réserve du fonds de roulement approuvée par la CdP-9

50. La réserve du fonds de roulement est calculée de manière cumulative chaque exercice biennal de telle sorte que son total équivaut à 5% du total de l'exercice, y compris les dépenses d'appui aux programmes. Son but est de garantir la continuité des opérations du Secrétariat de la Convention en cas

d'un manque temporaire d'espèces. Les tirages sur la réserve du fonds de roulement sont reconstitués dès que possible à partir de contributions.

51. Dans le paragraphe 2 de la décision IX/34, la Conférence des Parties a approuvé l'utilisation de la réserve du fonds de roulement du fonds d'affectation spécial BY de la Convention sur la diversité biologique pour couvrir tout déficit du budget de la Convention encouru à la fin de l'exercice biennal 2007-2008. À cette fin, elle a approuvé une reconstitution spéciale de la réserve du fonds de roulement d'un montant de US\$800 000 dans le budget de 2009. Au 1^{er} décembre 2008, le déficit budgétaire s'élevait à \$697 691, montant qui a été transféré de la réserve. Le solde de \$800 000 approuvé, soit \$102 309, a été conservé dans la réserve du fonds de roulement qui totalisait \$1 248 281 au 31 décembre 2009.

5. *État des arriérés de paiements au Fonds d'affectation spéciale BY pour une période de deux années ou plus*

52. Dans le paragraphe 12 de sa décision IX/34, la Conférence des Parties a autorisé le Secrétaire exécutif à notamment conclure des arrangements avec les Parties dont les contributions sont redevables depuis deux ans ou plus afin de s'entendre sur un "calendrier de paiements" et d'effacer tous les arriérés dans une période de six ans elle l'a prié de faire rapport sur l'exécution de tels arrangements à la Conférence des Parties.

53. En réponse à cette décision, le Secrétaire exécutif a envoyé en date du 14 septembre 2009 une lettre à 41 Parties qui étaient en retard de paiement depuis deux années ou plus, lettre dans laquelle il leur proposait un calendrier de remboursement et leur demandait de donner leur accord et de se conformer au calendrier proposé ou encore de verser immédiatement l'intégralité de leurs arriérés.

54. Seize des 41 Parties se sont par la suite acquittées de leurs arriérés, en tout ou en partie. Deux autres sont entrées en contact avec le Secrétariat au sujet du paiement de leurs arriérés. Des 23 dernières Parties qui n'ont ni payés ni contactés le Secrétariat, onze sont des pays les moins avancés, neuf des petits États insulaires en développement et trois d'autres pays en développement.

B. *Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaire pour les activités additionnelles approuvées de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale BE)*

55. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BE sont affectées à des activités spécifiques en 2009 et 2010. Un montant total de \$9 561 700 a été approuvé pour le Fonds d'affectation spéciale BE par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion pour 2009 et 2010. Au 31 décembre 2009, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions pour des activités additionnelles approuvées totalisant \$6 119 581 en 2009, (soit 64% du montant approuvé dans le budget biennal), dont des contributions de \$4 943 404 ont été payées. De plus, un montant de \$428 111 a été payé en 2009 pour des années antérieures (voir le document UNEP/CBD/COP/10/INF/10).

56. L'annexe II du document UNEP/CBD/COP/10/INF/10 donne l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BE par rapport au budget approuvé par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion. Il y a cependant lieu de noter que le Secrétariat reçoit également des fonds destinés au Fonds d'affectation spéciale BE pour des activités qui ne sont pas inscrites au budget approuvé du Fonds d'affectation spéciale BE, en particulier des fonds pouvant être destinés à des activités qui sont le résultat de recommandations intersessions.

57. Un montant total de \$7 868 724 a été dépensé ou engagé entre 2009 et 2010 (fin juillet) pour des activités additionnelles approuvées, y compris les activités suivantes :

<i>Activité</i>		<i>Dépenses (en dollars des États-Unis)</i>
Dépenses de personnel		\$1 333 699
Consultants/sous-traitants		\$1 495 305
Soutien administratif/services de conférence		\$1 490 387
Voyages du personnel		\$1 079 881
Matériels de sensibilisation et d'information du public		\$ 573 212
Réunions et ateliers		\$1 828 944
Accès et partage des avantages	\$181 841	
Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique	\$89 073	
Aires protégées	\$401 846	
Changements climatiques	\$51 427	
Rapports nationaux	\$157 771	
Stratégie mondiale pour la conservation des plantes	\$8 467	
Article 8 j) et dispositions connexes	\$114 360	
Indicateurs	\$10 000	
Biocarburants	\$132 955	
Diversité biologique marine et côtière	\$81 064	
Mesures d'incitation	\$39 393	
Diversité biologique des forêts	\$126 623	
Milieu des affaires et diversité biologique	\$54 087	
Communication, éducation et sensibilisation du public	\$79 368	
Plan stratégique	\$89 402	
Réduction de la pauvreté	\$32 627	
Troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique	\$9 818	
Mécanisme de financement	\$46 502	
Organe subsidiaire CdP/Bureau Organe subsidiaire	\$80 809	
Coopération Sud-Sud	\$18 965	
Villes/diversité culturelle	\$22 546	

C. *Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation de Parties au processus de la Convention (Fonds d'affectation spéciale BZ)*

58. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BZ sont réservées à des réunions spécifiques en 2009 et 2010. Un montant total de \$1 808 000 a été approuvé pour 2009 au titre de ce Fonds par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion et de \$2 938 000 pour 2010. Au 31 décembre 2009, le Secrétariat avait reçu pour l'année 2009 des annonces de contributions d'un montant total de \$875 669 (48% du montant approuvé) dont \$740,606 ont été payées. Aucune annonce de contribution en cours pour des années antérieures n'a été recouvrée. L'annexe III du document UNEP/CBD/COP/10/INF/10 donne l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BZ au regard du budget approuvé par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion.

59. Les dépenses nécessaires pour couvrir les frais de participation de 409 participants de Parties ayant droit à bénéficier d'une aide financière pour prendre part aux réunions suivantes convoquées en 2009-2010 (juillet) se sont élevées à \$1 683 883 (à l'exclusion des dépenses d'appui aux programmes) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 2-8 avril 2009, Paris (France)	\$405 747	83
Sixième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 2-6 novembre 2009, Montréal (Canada)	\$145 622	69
Huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 9-15 novembre 2009, Montréal (Canada)	\$413 043	81
Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 22-28 mars 2010, Cali (Colombie)	\$257 660	56
Quatorzième réunion du Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 10-21 mai 2010, Nairobi	\$256 605	63
Troisième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (WGRI-3), 24-28 mai 2010, Nairobi	\$205 206	57

60. Au 31 décembre 2009, des annonces de contributions d'un montant de \$257 408 au Fonds d'affectation spéciale BZ demeuraient impayées.

D. Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB)

61. Dans sa décision VIII/5, la Conférence des Parties a adopté le mécanisme de promotion de la participation effective des communautés autochtones et locales aux réunions tenues dans le cadre de la Convention et créé le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB).

62. Le Secrétariat a reçu en 2009 des annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale VB pour un montant total de \$353 795. La totalité des contributions annoncées a été versée. Les dépenses nécessaires pour financer les frais de participation de participants des communautés autochtones et locales pouvant bénéficier d'une aide financière en vue de prendre part aux réunions ci-après convoquées en 2009-2010 (juillet) se sont élevées à \$518 171 (à l'exclusion des dépenses d'appui aux programmes) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (dollars des États-Unis)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 2-8 avril 2009, Paris (France)	\$123 324	24
Réseau de la diversité biologique des femmes autochtones pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 29 octobre – 4 novembre 2009, Montréal (Canada)	\$115 792	19

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (dollars des États-Unis)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 9-15 novembre 2009, Montréal (Canada)	\$70 153	18
Sixième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 2-6 novembre 2009, Montréal (Canada)	\$83 217	22
Réunion des négociateurs des communautés autochtones et locales sur l'accès et le partage des avantages, 13-15 mars 2010, Cali (Colombie)	\$26 846	9
Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 22-28 mars 2010, Cali (Colombie)	\$43 614	25
Quatorzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et troisième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (WGRI-3), 10-28 mai 2010, Nairobi (Kenya)	\$33 518	5
Conférence internationale sur la diversité biologique et la culture, 8-10 juin 2010, Montréal (Canada)	\$16 294	5
Reprise de la session de la neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 10-16 juillet 2010, Montréal (Canada)	\$5 413	

II. PERSONNEL

Postes permanents

63. Dans sa décision IX/34, la Conférence des Parties a approuvé pour l'exercice biennal 2009-2010 un total de 57 postes (31 postes d'administrateurs et 26 postes d'agents des services généraux) sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY). On trouvera dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement du recrutement de ces postes.

64. En outre, 29 postes ont été financés 2009-2010 sur d'autres sources de financement qui comprenaient cinq postes d'administrateurs et onze postes d'agents des services généraux financés par le PNUE sur les 13% des dépenses d'appui aux programmes prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale de la CDB et, de surcroît, douze postes d'administrateurs et un poste d'agent des services généraux financés comme l'indique la note en bas de page au tableau ci-après sur la situation de la dotation en personnel financée sur d'autres sources de financement.

Situation de la dotation en personnel sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) au 31 juillet 2010

<i>État des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	31	26
Postes régularisés	28	25
Recrutement en cours	3	1

Situation de la dotation en personnel sur d'autres sources de financement

<i>État des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés à financer sur d'autres sources*	17	12
Postes régularisés	17	12
Recrutement en cours	-	-

* Postes financés par le PNUE : 5 postes d'administrateurs; 10 postes d'agents des services généraux; le Gouvernement du Japon : un poste d'administrateur; un poste d'agent des services généraux; le Gouvernement de la France : un poste d'administrateur; le Gouvernement de l'Allemagne : 5 postes d'administrateurs; le Gouvernement de la Finlande : un poste d'administrateur; le Gouvernement de la Norvège : un poste d'administrateur; Biodiversity International : un poste.

Recrutement

65. En 2010, le SCDB, en liaison avec le siège du PNUE, a décidé de passer de Galaxy à Inspira, jugeant ce dernier un outil plus efficace de recrutement du personnel. Cette procédure d'intégration a été lente car la formation est toujours en cours. Il est prévu qu'elle améliorera la procédure de recrutement et qu'elle donnera au Secrétariat une plus grande marge de manœuvre pour renforcer l'efficacité des opérations de recrutement.

66. Durant l'exercice biennal 2009-2010, le Secrétaire exécutif a entrepris et achevé la procédure de détachement de plus de dix nouveaux fonctionnaires financés par les généreuses contributions des Gouvernements du Canada, de l'Allemagne, de la Finlande, de la France, de l'Italie et du Japon, ainsi que par des organisations telles que Bioversity International, le PNUD et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. De plus, le Secrétariat a conclu un accord avec le Gouvernement de la République de Corée en vertu duquel un membre du personnel serait détaché à compter de décembre 2010 pour travailler sur la coopération Sud-Sud.

67. Suite à une requête du Secrétaire exécutif en 2009, le directeur exécutif du PNUE est convenu de transférer trois postes d'agents des services généraux du budget de base BY à l'OTL, permettant ainsi une utilisation accrue des dépenses d'appui aux programmes pour l'administration du Secrétariat.

III. ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS

A. Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention

68. À sa septième réunion, la Conférence des Parties, dans sa décision VII/33, a invité le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique à étudier et réviser les arrangements administratifs entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Secrétariat de la Convention et d'en rendre compte à la huitième réunion de la Conférence des Parties. A sa huitième réunion, la Conférence des Parties, dans le paragraphe 13 de sa décision VIII/10, a invité le Directeur exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif à finaliser cette révision pour examen par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion.

69. Dans sa décision IX/29, la Conférence des Parties, à sa neuvième réunion, a prié instamment le Secrétaire exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif d'achever cette révision aux fins de son examen par la Conférence des Parties à sa dixième réunion, en tenant compte des décisions IV/17, VII/33 et VIII/10, et elle a prié le Secrétaire exécutif de rendre compte de l'état d'avancement de cette question au Président du Bureau entre ses neuvième et dixième réunions.

70. Depuis juin 2006, le Secrétaire exécutif a régulièrement appelé l'attention du directeur exécutif du PNUE sur cette question. Il a informé le Bureau de la Conférence des Parties qu'une proposition portant révision des arrangements administratifs avait été envoyée au directeur exécutif et qu'il en attendait une réponse. Le Bureau a également été mis au courant de la question des dépenses à l'appui des programmes et été saisi en mars 2010 d'une note d'information à ce sujet.

71. Le 3 août 2010, le Secrétaire exécutif a reçu un projet de délégation d'autorité visant à remplacer les arrangements antérieurs, y compris ceux adoptés par la Conférence des Parties à sa quatrième réunion. Une copie de ce projet de délégation d'autorité a également été envoyée aux membres du Bureau de la Conférence des Parties.

72. Le 28 septembre 2010, le chef de cabinet du Secrétaire général a informé le Secrétaire exécutif que, suite à la lettre reçue du directeur exécutif du PNUE, la question avait été soumise à l'examen du cabinet du Secrétaire général en consultation avec le Département de la gestion et le Bureau des affaires juridiques.

B. *Accord entre le Secrétariat de la Convention et le Gouvernement du Canada concernant le siège du Secrétariat de la Convention*

73. Conformément à la décision II/19 de la Conférence des Parties, qui demandait au directeur exécutif du PNUE de négocier et finaliser un accord de siège avec le Gouvernement du Canada, le PNUE et le Gouvernement du Canada ont signé le 25 octobre 1996 à New York un accord concernant le siège du Secrétariat de la Convention. Cet accord est entré en vigueur le 20 novembre 1997 sous la forme d'un décret-loi publié dans la *Canada Gazette*, partie II, volume 131, n° 25 daté du 10 décembre 1997.

74. Le 12 mars 2001, le Gouvernement de la province du Québec a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en vertu duquel le Secrétariat et ses fonctionnaires sont notamment exonérés du paiement des impôts provinciaux du Québec.

75. Le Gouvernement du Québec s'est également engagé à l'occasion de la signature du mémorandum d'accord à verser US\$200 000 par an au Secrétariat pendant cinq ans (2001-2005). Ultérieurement, il a décidé de prolonger cet engagement de verser US\$200 000 par an au Secrétariat jusqu'en 2012.

76. Le Gouvernement du Canada a annoncé une contribution de US\$800 000 par an au Secrétariat (qui sera majorée de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) jusqu'en 2014. De ce montant, US\$635 000 (majoré de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) seront affectés à la Convention et US\$165 000 (majoré de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Un soutien accru du pays hôte au Secrétariat, y compris sous la forme de locaux à usage de bureaux additionnels est en cours de négociation avec les autorités canadiennes concernées.

77. Le 9 juillet, un accord a été signé entre le Secrétariat et *Tourisme Montréal* en vue d'accroître le soutien de la ville de Montréal au Secrétariat dans le cadre de la convocation de réunions à son siège. C'est dans l'esprit de ce partenariat que *Tourisme Montréal* a versé un montant de CAD\$42 710 au Secrétariat pour promouvoir l'idée des \$10 par nuit dépensé par les participants aux réunions de la CDB tenue à Montréal en octobre/novembre 2009, à savoir la première réunion du Comité directeur pour la coopération Sud-Sud sur la diversité biologique (29 octobre), la sixième réunion du groupe de travail *spécial* à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes (2-6 novembre) et la huitième réunion du groupe de travail *spécial* à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (9-15 novembre). Ces fonds sont utilisés à l'appui de la participation des pays en développement et des économies en transition aux réunions de la CDB. Ce partenariat se poursuit en 2010

et il est prévu que la Convention continuera de bénéficier d'un soutien additionnel et que la ville de Montréal en tirera des avantages.

C. Programme de stages du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

78. Le programme de stages du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique est un programme permanent qui donne à des étudiants la possibilité de passer un minimum de 3 mois et un maximum de 6 mois au Secrétariat afin d'y acquérir des connaissances et une expérience en matière de recherche sur des questions liées à leurs études ainsi qu'aux travaux de la Convention. C'est un programme non rémunéré qui parraine le stage ou une organisation. Il fournit aux étudiants une solide expérience pratique qui complète leur domaine d'étude et profite au Secrétariat sous la forme d'un programme de vulgarisation puisque ces étudiants ramènent avec eux dans leurs institutions et leurs pays les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises.

79. Le Secrétariat accepte des stagiaires parrainés et sélectionnés par le Gouvernement du Québec et ce, dans le cadre de leur programme gouvernemental en cours de stages. Le Secrétariat accepte également des stagiaires internationaux. Depuis juillet 2008, les stages suivants ont été achevés avec succès :

Pays de nationalité	Principal objet du stage	Stage financé par
Japon	Accès et partage des avantages, diversité biologique marine et côtière	Kobe University
France	Troisième édition des perspectives mondiales de la diversité biologique, AIB 2010	Institut d'études politiques de Paris
Allemagne	Troisième édition des perspectives mondiales de la diversité biologique	Freie Universität Berlin
Algérie	Culture, santé et diversité biologique	Université Pierre Mendés
Canada	Mesures d'incitation	Université de Montréal
Canada	Comptabilité	College CDI
Japon	Évaluation des risques	Nagoya City University
Japon	Commerce et diversité biologique	Nagoya City University
États-Unis d'Amérique	Prévention des risques biotechnologiques	School of International Training, Vermont
Bénin	Prévention des risques biotechnologiques	Université de Paris
Pérou	Eaux intérieures	McGill University
France	Diversité biologique, changements climatiques et eaux intérieures	Université Paul Cézanne
Canada	Incitations à effets pervers/subventions	Université de Montréal
Mexique	Troisième édition des perspectives mondiales de la diversité biologique	Mcgill University
France	Adaptation fondée sur les écosystèmes	Université de Montpellier
Canada	Santé des écosystèmes et	University of Sherbrooke

Pays de nationalité	Principal objet du stage	Stage financé par
	catastrophes naturelles	
Canada	Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	Dalhousie University
Israel	Mécanisme du centre d'échange	McGill University
France	Mécanisme du centre d'échange	HEC Montréal
États-Unis d'Amérique	Eaux intérieures	Yale University
République-Unie de Tanzanie	Planification stratégique	Yale University
Australie	Forêts	Yale University
Brésil	Communication, éducation et sensibilisation du public	Institut d'Etudes Politiques de Paris
Brésil	Utilisation durable et tourisme	McGill University
Corée	Diversité biologique marine et côtière et des eaux intérieures	York University
Canada	Lifeweb Initiative	McGill University
Algérie	Aires protégées	Université du Québec à Montréal
Inde	Mesures économiques, commerciales et d'incitation, transfert de technologie	McGill University
France	ITS	Université de Montréal
Canada	Renforcement des capacités du Centre d'échange	University of Bath, Royaume-Uni
République de Corée	ITS Enfants et jeunes	Stanford University
République de Corée	Année internationale de la biodiversité	Yonsei University
Fédération de Russie	Gestion des savoirs	McGill University
États-Unis d'Amérique	Gestion des savoirs	McGill University
Finlande	Lifeweb Initiative	University of Helsinki
Brésil	Tourisme et diversité biologique des îles	Universidade de Caxias do Sul
Canada	Espèces exotiques envahissantes	Concordia University
Japon	Changements climatiques	Tohoku University
France	Année internationale de la biodiversité	McGill University
Canada	Life web Initiative	Concordia University
Fédération de Russie	4 ^e rapport national	McGill University

D. Programme pour administrateurs auxiliaires

80. Les administrateurs auxiliaires sont de jeunes cadres financés pour un période allant de un à trois ans par leurs gouvernements au moyen de fonds d'affectation spéciale. Ils contribuent à l'étude de questions thématiques ou intersectorielles spécifiques tout en bénéficiant de l'éventail des autres questions qui relèvent de la Convention et de ses processus.

E. Programme pour cadres de rang élevé

81. Les cadres de rang élevé sont financés par leurs Gouvernements ou leurs institutions pour qu'ils donnent des avis spécialisés spécifiques sur des questions thématiques. Ce programme offre également un élément d'apprentissage (sur la Convention).

82. Des administrateurs auxiliaires et des cadres de rang élevé ainsi que d'autres fonctionnaires détachés ont travaillé avec le Secrétariat (de juillet 2008 à ce jour) sur les questions suivantes :

Objet professionnel	Financés par :
Groupe de travail sur la levée de fonds et les donateurs (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Italie
Réduction de la pauvreté (Division de la mise en oeuvre et de la vulgarisation)	Allemagne
Diversité biologique agricole (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Bioversity International
Préparatifs de la CdP-10 et de la CdP-RdP 5 (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Japon
Les villes et la diversité biologique (Division de la mise en oeuvre et de la vulgarisation)	Japon
La diversité biologique et le développement (Division de la mise en oeuvre et de la vulgarisation)	France
Accès et partage des avantages (Division des affaires sociales, économiques et juridiques)	Allemagne
Article 8 j) et dispositions connexes (Division des affaires sociales, économiques et juridiques)	Espagne
Lifeweb – Aires protégées (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Allemagne
Lifeweb – Aires protégées (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Allemagne
Groupe de travail sur la levée de fonds et les donateurs (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Italie
Diversité biologique des forêts (Division des questions scientifiques, techniques et technologiques)	Allemagne
Commerce et diversité biologique (Division de la mise en oeuvre et de la vulgarisation)	Norvège
Accès et partage des avantages (Division des affaires sociales, économiques et juridiques)	Espagne

IV. RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

83. Entre juin 2008 et juillet 2010, le Secrétariat a organisé 126 réunions pour un total de 397 journées, avec la participation de plus de 1 063 délégués. Il a desservi sept grandes réunions intersessions dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et de son Protocole de Cartagena. En outre, le Bureau de la CdP a tenu 11 réunions tandis que les membres du Bureau de la CdP-RdP se réunissaient quatre fois. Le Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques a tenu quatre réunions, y compris trois réunions conjointes avec le Bureau de la CdP. Au titre de ces réunions, 447 documents présessions et d'information documents ont été établis pour un total de 8 021 pages. Le Secrétariat a également organisé huit conférences régionales en ligne et en temps réel sur l'évaluation des risques et la gestion des risques dans le cadre de son Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques ainsi que trois forums de discussion en ligne.

84. Étant donné que le Secrétaire exécutif et le Secrétariat s'efforcent d'aider plus efficacement les Parties, l'application continue du système de relevé mensuel des heures de travail a également sensibilisé à la nécessité d'utiliser au maximum ces heures dont l'analyse trimestrielle est affichée sur le site Internet de la CDB.

85. Le Secrétariat, au moyen d'une procédure d'appel à la concurrence, a engagé les services d'un agent de voyage de 2007 à 2010. Les travaux accomplis durant cette période ont donné d'excellents résultats comme en témoignent les voyages sans encombre des délégués et des participants à toutes les réunions organisées par la CDB. Le Secrétariat, de concert avec le service des achats de l'Office des Nations Unies à Nairobi, lance actuellement un nouvel appel d'offres pour sélectionner un agent de voyage une fois arrivé à expiration en décembre 2010 le contrat existant.

A. Amélioration de la qualité des services de conférence du Secrétariat

86. Grâce au soutien financier des gouvernements de l'Espagne et de la France, le Secrétariat a recruté des traducteurs en interne pour l'aider à rendre disponible la plupart des notifications, des communiqués de presse et des communiqués en espagnol et en français. De juin 2008 à juillet 2010, 369 notifications ont été envoyées aux correspondants de la CDB dont 131 traduites en français et 135 en espagnol. En outre, 55 notifications ont été envoyées aux correspondants du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques dont 29 traduites en français et 23 en espagnol. La plupart des 128 communiqué de presse et communiqués publiés par le Secrétariat ont également été traduits en français et en espagnol. Par ailleurs, le Secrétariat ne ménage aucun effort pour faire en sorte que les versions espagnole et française du site Internet de la CDB soient correctes et à jour. Il poursuivra ses efforts pour rendre disponible ce site dans les trois autres langues des Nations Unies.

B. Amélioration de la communication et de la vulgarisation

87. Le tableau ci-après résume l'évolution de l'utilisation du site Internet de la CDB pendant la période intersessions entre la neuvième et la dixième Conférences des Parties. Il y a lieu de noter que, après une augmentation constante du nombre de visites du site Internet et des pages vues jusqu'à la fin de 2009, l'utilisation de ce site a quasiment doublé depuis le début de l'Année internationale de la biodiversité (AIB) avec plus de 3 millions de pages vues durant la première moitié de 2010. On a également constaté un accroissement marqué de près de 50% du nombre de visiteurs depuis 2009-2010 par rapport à 2008-2009. Durant le même intervalle de temps, quelque 1,2 million de visiteurs se sont rendus sur le site Internet de la CDB.

Statistiques du site Internet de la CDB durant la période intersessions

	Juillet-déc. 2008	Janv.-juin 2009	Juillet-déc. 2009	Janv.-juin 2010
Visites	318 665	409 522	449 231	881 135
Visiteurs uniques	210 718	262 259	278 241	534 866
Pages vues	1 192 394	1 535 271	1 669 315	3 198 439

Source : Google Analytics

88. En outre, une vulgarisation considérable a été réalisée au moyen du réseautage social avec la page AIB de Facebook pour un total de près de 40 000 admirateurs depuis le milieu de 2010. De plus amples détails sur la communication et la vulgarisation sont disponibles dans le document UNEP/CBD/COP/10/16 intitulé "Communication, éducation et sensibilisation du public et l'Année internationale de la biodiversité".

89. La couverture mondiale par la presse de la Convention sur la diversité biologique pendant la première moitié de 2010 a très fortement augmenté comme en attestent les chiffres suivants : États-Unis d'Amérique, 778; Australie, 280; Royaume-Uni, 250; Allemagne, 221; Inde, 134; Canada, 113; Brésil, 111; France, 87; Japon, 65; Espagne, 64; Mexique, 63; Suisse, 60; Chine, 41; Nouvelle-Zélande, 36; Malaisie, 33; Afrique du Sud, 32; Belgique, 27; Irlande, 23; Philippines, 22; Argentine, 19; Emirats arabes unis, 19; Ghana, 18; Finlande, 15; Pays-Bas, 15; Singapour, 15; Taiwan, 15; Colombie, 14; République de Corée, 14; Danemark, 11; Fidji, 10; Thaïlande, 10; et Venezuela, 10. De plus, durant la même période, l'Année internationale de la biodiversité a été l'objet de la part de la presse d'une remarquable couverture comme en témoigne le nombre suivant des articles qui ont mis en relief cette Année internationale dans les principaux médias : Amérique du Nord, 1291; Europe, 1101; Australie/Océanie, 426; Asie, 328; Asie et Pacifique, 327; Afrique, 155; Moyen-Orient, 112; Amérique centrale, 24; et Amérique du Sud, 18. (Source : *Meltwater News Platform*)

90. Pendant la période 2008-2010, le Secrétariat a publié plusieurs publications. Trois numéros du *Gincana*, le magazine phare de la CDB, ont ainsi été publiés avec des contributions de 14 chefs d'Etat et de gouvernement, de 12 ministres et 19 chefs d'organisations internationales et un article du président de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et trois du Secrétaire général de l'ONU. Quatre numéros du bulletin *Business.2010* ont également été publiés ainsi que deux de *Pachamana*, le bulletin de la CDB pour les communautés autochtones et locales. Quatre numéros du *Biosafety Protocol News* l'ont aussi été. De plus, le bulletin de la CDB pour la société civile [*entre crochets*] a publié deux numéros tandis que le premier numéro du bulletin pour les villes et la diversité biologique était lancé en mars 2010. Le Secrétariat a par ailleurs publié sa publication *Year in Review* pour 2008 et 2009 ainsi que son bulletin mensuel des activités. Depuis octobre 2008, dix numéros, y compris une édition spéciale, du Bulletin électronique *REDD-plus & Biodiversity* ont été publiés. L'*Ecosystem Approach e-Newsletter* a été lancé en décembre 2008 et trois autres numéros ont depuis été publiés. Au total, 19 *Séries techniques de la CDB* ont été imprimées.

91. Durant la même période, le Secrétariat a publié 76 communiqués et 52 communiqués de presse. En outre, 40 messages ont été envoyés à l'occasion de journées internationales des Nations Unies ou d'organisations soeurs. Au total, 196 déclarations ont été faites à d'importantes réunions internationales et relatives à la diversité biologique. De surcroît, 127 interviews ont eu lieu avec des médias, y compris la participation à 13 conférences de presse, tandis que 12 articles étaient publiés dans d'importantes publications.

92. Depuis sa création en janvier 2006, le Musée de la culture et de la nature de la CDB, situé qu'il est au siège du Secrétariat à Montréal, a reçu au total 59 dons de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement mais aussi de partenaires concernés. Mentionnons à cet égard des tableaux, des sculptures, des objets en bois, des poteries et des tapisseries.

C. Amélioration du comportement professionnel du personnel

93. Des efforts n'ont cessé d'être faits pour faciliter la communication entre le personnel et les différentes divisions du Secrétariat. Durant la période à l'étude, 46 réunions ordinaires du personnel ont eu lieu. Pour faciliter le flux de l'information, 1 575 communications ont au total été envoyées à tout le personnel par le cabinet du Secrétaire exécutif. Durant la période à l'étude, 173 personnes dont des dignitaires et des représentants d'organisations et d'organismes partenaires ont visité le Secrétariat et se sont adressés au personnel. Qui plus est, 185 courriers et notes de service ont été envoyés au directeur exécutif du PNUE pour s'assurer qu'ils soit bien informé et tenu à jour sur les travaux de la Convention et de son Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques.

94. Créé en 2007 pour consacrer et récompenser une performance exceptionnelle et un véritable attachement à la réalisation des buts du PNUE, le prix Baobab du PNUE pour 2009 a fait l'objet de deux

candidatures de la part du Secrétariat, le prix PNUE AME étant décerné à Jo Mulongoy, fonctionnaire principal de la CDB pour le STTM.

D. Écologisation des opérations du Secrétariat

95. En 2006, le Secrétariat a créé un groupe de travail interne qu'il a chargé d'essayer d'atténuer les impacts sur l'environnement des opérations du Secrétariat. Ce groupe examine les activités menées et recommande des mesures propres à améliorer les activités et procédures du Secrétariat ainsi que les réunions de la CDB. A titre d'exemples des mesures prises par le groupe figurent les suivantes : utilisation à 100% du papier recyclé après consommation pour les télécopieurs, imprimantes et photocopieuses; remplacement des assiettes, tasses et ustensiles en plastique utilisés pour les réceptions organisées par le Secrétariat; et veiller à ce que des poubelles de recyclage du papier soient disponibles durant les réunions du SCDB et dans les bureaux du Secrétariat.

96. En mai 2008, le Secrétaire exécutif a signé un accord de deux ans avec l'Etat du Paraná (Brésil) pour neutraliser les émissions de carbone du Secrétariat entre 2008 et 2010. Par le biais de son programme forestier riverain, l'Etat du Paraná a jusqu'ici planté 118 ha d'espèces d'arbres indigènes séquestrant quelque 10 000 tonnes de gaz carbonique. Un accord élargi sera signé à la dixième réunion de la Conférence des Parties pour agrandir davantage la zone de reboisement et permettre la compensation pendant deux autres années des opérations du Secrétariat.

97. En février 2010, le Secrétariat a acquis un matériel de visioconférence professionnel et de pointe dont l'objet est d'offrir aux Parties à la Convention et aux partenaires un nouveau mécanisme qui permet de communiquer et d'interagir en temps réel avec le Secrétariat. Son utilisation a déjà contribué à améliorer l'efficacité des opérations de la Convention en permettant de tenir certaines réunions sans devoir voyager, ce qui réduit les dépenses et la durée d'indisponibilité du personnel tout en abaissant considérablement les émissions de gaz carbonique. Il a par ailleurs permis au Secrétariat de participer à d'autres réunions auxquelles il n'aurait sinon pas pu prendre part.

98. Le comité d'organisation de la CdP-10 au Japon prend des mesures pour atténuer l'impact de cette conférence sur l'environnement. Il veille à ce que les déchets produits pendant la conférence soient bien gérés et à ce que l'utilisation de l'énergie et de l'eau soit efficace. Il y aura d'un bout à l'autre du centre de conférence des poubelles pour la séparation et le recyclage des déchets tandis que les besoins en électricité seront assurés par des méthodes certifiées écologiques pendant toute la durée de la conférence. Pour promouvoir l'utilisation de transports publics soucieux de l'environnement, les participants recevront une carte gratuite qui leur permettra de se déplacer en métro à Nagoya. Le Japon compensera aussi le voyage des participants en investissant dans des projets de protection du climat.

D. Location et locaux à usage de bureaux

99. Le Secrétaire exécutif poursuit les efforts qu'il a entrepris afin d'acquérir pour le Secrétariat des locaux à usage de bureaux permanents car les locaux actuels ne seront bientôt plus suffisants en raison de l'augmentation des effectifs et des activités de programme. Avec l'aimable concours du Gouvernement canadien et Montréal International, des locaux additionnels temporaires sont en cours de négociation qui abriteraient plus de 20 fonctionnaires et aideraient à réduire le problème de locaux à usage de bureaux au Secrétariat. Une fois obtenus, ces locaux seraient payés dans leur intégralité sur la généreuse contribution du gouvernement canadien.

E. Amélioration de la responsabilité et de la transparence

100. En réponse à la décision IX/25 et conformément à l'article 14 des règles de gestion financière, Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a examiné en octobre 2009 les comptes financiers ainsi que les procédures administratives et financières internes du Secrétariat de la CDB. Cette mission d'audit

a été effectuée dans le contexte de l'audit des états financiers 2008-2009 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le rapport d'audit est présenté sous la forme d'un document d'information à la Conférence des Parties à sa dixième réunion.

101. Le Secrétariat de la CDB continuera à privilégier la transparence et la responsabilité dans l'exercice de son mandat et de ses responsabilités. Il veillera également à améliorer ses politiques et procédures pour ainsi exécuter ses activités et ses opérations d'une manière efficace et performante.
